

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **3 juin 2015**, à **19 h 15**, au **Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Isabelle Dubé, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Vickie Morin, Chantal Paquet et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Claudel Pariseau, enseignant et René Roy, psychoéducateur.

Est présente la représentante du Centre de réadaptation l'Interaction, Vanessa Guilbault.

Sont également présentes les personnes désignées par le directeur général de la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice d'établissement et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Annie Côté et Isabelle Michaud, représentantes parents, Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante ainsi que le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup, Jean-Philippe Nadeau.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 12 présences dont 8 parents, la réunion débute à 19 h 25.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Lyne Lefebvre, le point 11 demeure ouvert.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 avril 2015 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 min.) :
 - Dépôt frais de déplacement

5. Rapports des représentants (15 min.)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
6. Plan quinquennal des ressources matérielles (15 min.)
7. Présentation du CSSS et du Centre l'Interaction : mission et services (15 min.)
8. Organisation des services en adaptation scolaire (30 min.) :
 - 8.1 Bilan partiel 2014-2015
 - 8.2 Suivi du projet 2015-2016
 - 8.3 Service éducatifs complémentaires : les quatre programmes
9. Rapport annuel du CCSÉHDAA (20 min.)
10. Formation du comité 2015-2016 :
 - Poursuite du mandat
11. Autres points :
12. Correspondances
13. Période de question du public
14. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2015 ET SUIVI

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE le procès-verbal du 13 avril 2015 soit adopté tel que rédigé.

Le seul suivi est en lien avec la lettre envoyée à la présidente et le directeur général de la commission scolaire concernant les modalités de fonctionnement du comité. Ce suivi sera traité au point 5.1.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

M^{me} Isabelle Dubé informe les membres que le solde est maintenant de 1 154,33 \$ suite à la comptabilisation des dépenses relatives au déplacement de 695,67\$. Une répartition des dépenses estimées est présentée au comité.

Étant donné que les parents du comité n'ont pas assistés au Congrès annuel des comités de parents, on propose d'utiliser une partie du solde pour inviter un conférencier.

5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

5.1 Représentante au Comité de parents :

M^{me} Hélène April expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 5 mai 2015 :

- Consultation concernant le document synthèse des « Objectifs, principes et critères » :

- Le comité de parents est en accord avec un budget fixe pour les comités (9 000\$ comité de parents, 1 850\$ pour le CCSÉHDAA et 1 350\$ pour les CE).
- Quant à l'utilisation des surplus des années antérieures des budgets de comités, le Comité de parents propose que les surplus antérieurs réalisés par le comité de parents et le CCSÉHDAA soient répartis également entre les écoles primaires et secondaires de la commission scolaire, afin qu'ils soient réinvestis en service directs auprès des élèves de ces écoles (transfert dans le budget de réussite éducative).

M^{me} Vézina rappelle que le budget du CCSÉHDAA est alloué pour le fonctionnement du comité. Il appartient donc au comité de planifier son utilisation selon les règles de la commission scolaire.

- Information à transmettre aux parents concernant la couverture d'assurance dont la commission scolaire dispose vs l'importance pour les parents, de se doter d'assurance-accident.

Suite à la rencontre du 2 juin, une lecture est faite de la résolution du comité de parents concernant la désignation des parents au CCSÉHDAA. Les membres du CCSÉHDAA en discutent.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre, présidente du CCSÉHDAA et résolu :

QUE la question « Pourquoi êtes-vous intéressé(e) à faire partie de ce comité? » soit enlevé sur le coupon-réponse, car le seul critère pour faire partie du comité CSÉHDAA est d'être parent d'un enfant fréquentant une école primaire ou secondaire et dont l'enfant est handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ayant un plan d'intervention.

QUE les parents et membres du comité ne veulent pas que le motif pose préjudice à aucun parent.

QUE le délai de retour sera ajusté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Voici les principaux sujets à l'ordre du jour :

- Le point concernant les demandes d'ouverture de nouveaux services de garde est ajourné.
- Réactions au projet de règles budgétaires du MEESR.
- Octroi de contrat pour divers travaux dans des écoles.

6. PLAN QUINQUENNAL DES RESSOURCES MATÉRIELLES

M. Michel Gagnon présente les différentes étapes du plan quinquennal d'accessibilité des immeubles :

- 2008-2009 : Évaluer les besoins et les coûts ainsi que l'élaboration du plan d'action de 3 millions de dollars.
- Début des travaux en 2009 avec un budget de 64 110\$ par année.

Le Ministère a diminué le budget alloué à cette mesure et il faut s'assurer que les travaux soient réalisés avec la réception de l'allocation.

7. PRÉSENTATION DU CISSS ET DU CENTRE L'INTERACTION (MISSION ET SERVICES)

M^{me} Guilbault explique qu'un nouvel organigramme au CISSS se forme tranquillement dans le souci de maintenir l'expertise et d'éviter que celle-ci soit affaiblie. On souhaite faire une liaison entre les services et ainsi diminuer le temps d'attente. Une uniformisation des départements est également prévue.

8. ORGANISATION DES SERVICES EN ADAPTATION SCOLAIRE

8.1 Bilan partiel 2014-2015

M^{me} Vézina présente le bilan en terme financier au 28 mai 2015 et en explique les principaux changements par rapport à la version présentée en début d'année.

8.2 Suivi du projet 2015-2016

Il est prévu d'utiliser le même modèle organisationnel selon M^{me} Vézina pour l'année 2015-2016. Les groupes de l'adaptation scolaire devraient être similaires. Toutefois, nous attendons la confirmation des règles budgétaires pour l'ensemble des allocations reliées à l'adaptation scolaire.

8.3 Services éducatifs complémentaires : les quatre programmes

M^{me} Vézina explique les quatre programmes des services éducatifs complémentaires mis en œuvre dans les écoles de la commission scolaire :

1. Service de soutien
2. Service d'aide
3. Service de vie scolaire
4. Service de promotion et de prévention

9. RAPPORT ANNUEL DU CCSÉHDAA

M^{me} Lyne Lefebvre, présidente, présente le rapport annuel du CCSÉHDAA. Des éléments du rapport sont mis en évidence et les membres apportent leurs commentaires.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

QU'une copie soit déposée par notre commissaire parent représentant les élèves HDAA lors de la rencontre du Conseil des commissaires.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

10. FORMATION DU COMITÉ 2015-2016

M^{me} Lefebvre demande aux parents de remplir le formulaire de poursuite de mandat le plus tôt possible. Les membres peuvent le remettre séance tenante ou le transmettre à M^{me} Vézina. Les dépliants seront transmis aux directions d'école au mois d'août et remis aux parents dès la première semaine de classe.

11. AUTRES POINTS

11.1 Conférence de M. Richard Robillard

Selon les disponibilités de M. Robillard et les préférences des membres, la conférence aux parents, aux intervenants des écoles et du réseau de la santé, a été fixée pour le 18 juin. Les informations sur l'heure, le lieu et le sujet seront confirmées aux membres par courriel. M^{me} Vézina transmettra aux directions et aux partenaires l'invitation officielle dès demain.

11.2 Lecture de la lettre de remerciement pour le témoignage d'une ancienne élève

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre, présidente du CCSÉHDAA et résolu :

QU'une lettre de remerciement soit transmise à notre jeune conférencière Aude Therrien-Sirois.

QU'un montant de 100 \$ lui soit également remis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Isabelle Dubé et résolu :

QUE la séance soit levée à 22 h 00.

La secrétaire,
Vickie Morin

La présidente,
Lyne Lefebvre